

Commune de Saint Désir

# Lotissement "Le Clos d'Assemont"

Permis d'aménager n° PA145741800001 accordé le 24 Octobre 2018  
Permis d'aménager modificatif n°1 en cours d'instruction

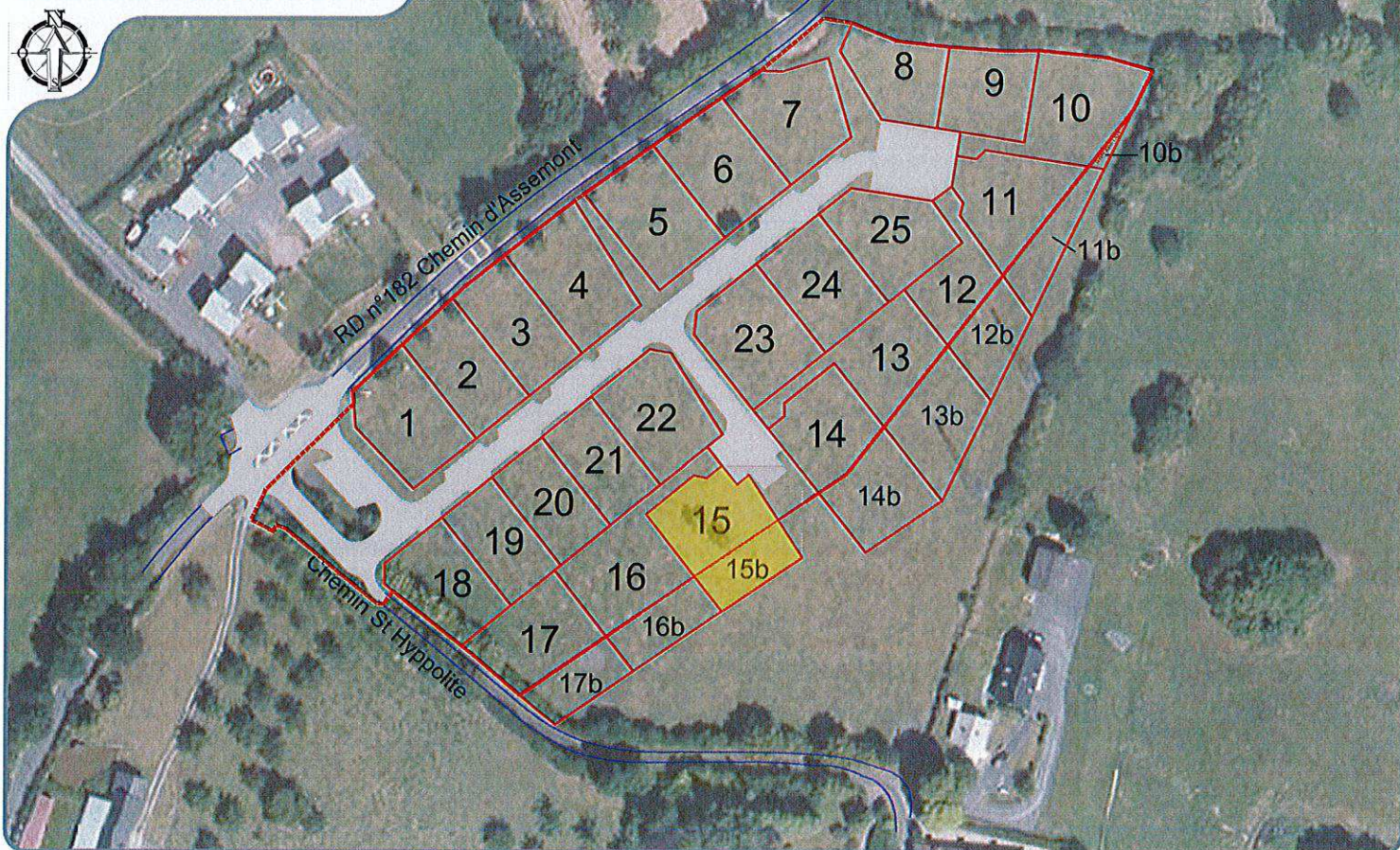
**LOT n°**  
**15**

Superficie totale : 761 m<sup>2</sup>  
Superficie 15a : 490 m<sup>2</sup>      Superficie 15b : 271 m<sup>2</sup>

Cadastre : E n°1013 et n°1014

## PLAN DE VENTE

LOCALISATION DU LOT :



DESCRIPTIF DU LOT - Article L 115-4 du Code de l'Urbanisme

E.1013 : 4a 90ca  
E.1014 : 2a 71ca

Je soussigné Guillaume DOLIGEZ, Géomètre Expert, cogérant de la Selarl AménaGéo, domiciliée 9 Place du Bras d'Or 14130 Pont l'Evêque, atteste avoir procédé au bornage du lot mentionné sur ce document selon les distances y figurant et avoir déterminé la superficie réelle telle qu'elle est également précisée.

Etabli à Pont l'Evêque, le 20/01/2020

Guillaume DOLIGEZ

Géomètre Expert

**AMÉNAGÉO** Dossier n° : 1765-17

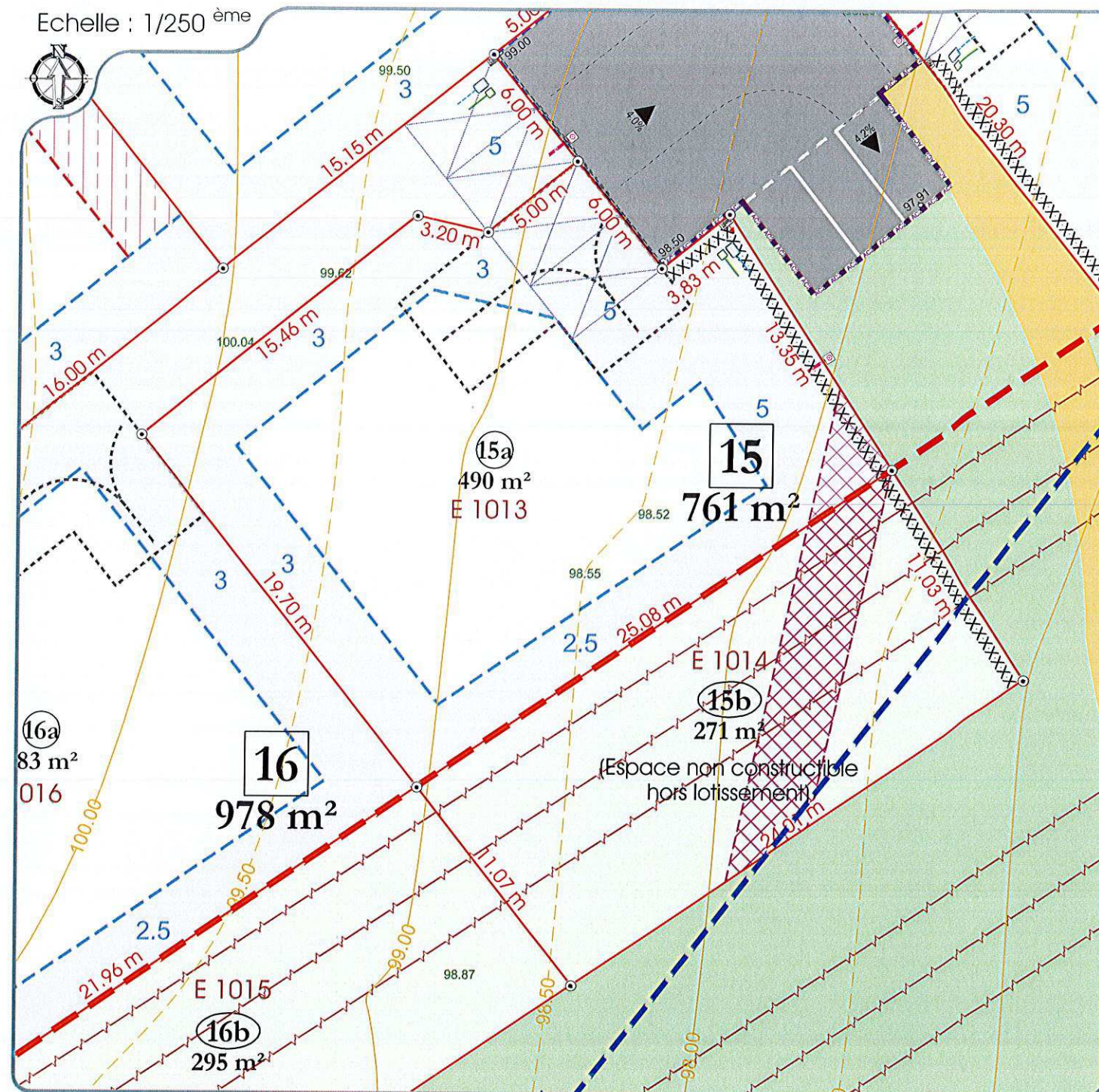
Tél : 02.31.65.02.20 - Fax : 02.31.65.02.40  
contact@amenageo.fr  
www.amenageo.fr

Siège social : 9, Place du Bras d'Or - 14130 PONT L'ÉVEQUE  
Bureau secondaire : 102 Ter, Avenue Henry Chéron - 14000 CAEN

SELARL au capital de 36 000 € - RCS Lisieux : 442 135 976 00045 - TVA Intracom : FR64442135976 - NAF 7112A

Modifications	Date	Etabli par
A	Création	24.08.2018 / JLM
B	Modifications diverses	06.10.2019 / NC

Echelle : 1/250<sup>ème</sup>



**LEGENDE PARCELLAIRE ET SERVITUDE**

- Périmètre de lotissement
- Application cadastrale
- Périmètre des lots
- Zone non aedificandi et cote de recul (en mètres) (sauf dispositions particulières pour les annexes voir règlement de lotissement PA10)
- Construction en limite, sinon en recul et cote de recul (sauf dispositions particulières pour les annexes voir règlement de lotissement PA10)
- Servitude de passage de réseaux enterrés
- Accès véhicule interdit
- Obligation de plantation de haies par les acquéreurs
- Obligation de maintien et de renforcement des haies existantes
- Aile indicative de manoeuvre de véhicule léger, en zone constructible possibilité de garage ou de car-port.
- Emplacement imposé des places de stationnement non closes (sauf accord du lotisseur)

- 10.05m Cote parcellaire (en mètres)
- Repère parcellaire matérialisé (Borne, piquet fer, spit, marque peinture...)
- 32.15 Altitude et pente de projet voirie (en mètres)
- 65.57 Cote terrain naturel avant aménagement du lotisseur (en mètres)

**LEGENDE VOIRIE-ESPACES COMMUNS**

- Pour des raisons techniques, le tracé et la nature des revêtements, des bordures et l'emplacement des lampadaires pourront varier.
- Enrobé noir (chaussée, stationnements, accès)
- Enrobé noir (trottoirs)
- Sable stabilisé (voie douce)
- Espaces verts
- Arbres existants à conserver
- Arbres à planter par le lotisseur
- Poteau Incendie

- Ligne RIE 90kV Surplomb des conducteurs électriques aériens (position indicative suivant DT n°2018022800082INV)
- Pylône électrique existant

**LEGENDE BRANCHEMENTS**

- La localisation des branchements et des réseaux est indicative, leur situation est à vérifier après exécution des travaux.
- Boîte de branchement à passage direct (eaux de toitures (pour les lots 8 à 13 et 25))
- Boîte de branchement Eaux Usées
- Poste de refoulement individuel Eaux usées
- Coffrets électriques
- Citerneau eau potable
- Regard télécom

**NOTA :**

- La localisation des branchements et des réseaux est indicative, leur situation est à vérifier après exécution des travaux, le lotisseur se réserve le droit de modifier ces emplacements pour toute raison d'ordre technique.
- Les cotes projet voirie sont indicatives, les niveaux seront à vérifier après exécution des travaux de finition.
- Il est précisé que le niveau du terrain naturel peut faire l'objet de modification en cours de travaux par suite de décapage ou de remblaiement.
- Les chiffres et nombres indiqués dans la légende sont donnés à titre d'exemple.
- Nivellement rattaché au système NGF/IGN 69.
- Levé topographique effectué en Janvier 2018